



CODATYV

Comité Départemental d'Animation et de Théâtre
des Yvelines



Procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire annuelle du 23 mars 2024

L'assemblée générale ordinaire annuelle du CODATYV s'est réunie le 23 mars 2024 à 14 heures 30, à la Maison de Quartier de la Villedieu à Elancourt. L'assemblée est présidée par François JOLLIVET, Président. Ophélie MURET est nommée secrétaire de séance.

Sont notamment présentes ou représentées les 15 compagnies suivantes adhérentes :

1. Clin d'œil
2. Comédiens de la Tour
3. La Divine Comédie
4. Les Baladins de Marly
5. LEZARDIZENSCENE
6. Compagnie des Elles et des Ils
7. Les Mordus
8. Les Arches
9. Les Corps et les Planches
10. La Comedia Del Ablys
11. Le Théâtre du Village
12. No-Naime Compagnie
13. Le Grenier de la Rémarde
14. Le Gothique
15. Les Fous du Roi

Sont excusées en particulier les 2 associations suivantes :

1. Les Jeux dits de la Bruyère
2. Les Pieds dans l'herbe

Le président constate que le quorum est atteint. L'assemblée peut donc valablement délibérer. Après un tour de présentation, le président passe à l'ordre du jour.

1. Rapport moral et d'activités 2023

Mise en place d'action en 2023 rappels :

Communication :

- Newsletter trimestrielle confectionnée avec l'aide de Marilisa : 750 destinataires, 4/7^{ème} des adhérents ont donné leur mail. Utilisation de Mailchimp et Brévo (gratuits) pour la diffusion.
- Facebook : Sylvie rappelle qu'il lui faut des informations au format « image » sinon ce n'est pas exploitable sur l'outil. François souligne que c'est l'outil le plus utilisé par les compagnies. Sylvie est sceptique, il faut « aimer » la page. Proposition de mettre le lien Facebook sur la newsletter afin de cibler encore plus de monde par le biais de ce réseau.
- Événements relayés par TV78 et divers médias notamment pour Aubergenville (« La Nacelle a des Elles ») et Théâtre à la ferme.

Ferme du Mousseau – échoppe n°1
23, route du Mesnil
78990 ELANCOURT
tél : 06 80 88 71 08
cd78@fncta.fr
www.codatyv.fr

agrément
jeunesse
et
éducation
populaire
n° 78806



PRÉFET DES YVELINES
Direction Départementale
de la Cohésion Sociale



CODATYV

Comité Départemental d'Animation et de Théâtre
des Yvelines



Evènements de 2023 :

- Côté Courtes, Côté Scène
- La Nacelle a des Elles à Aubergenville (à recontacter pour 2025) évènement déficitaire financièrement
- Chevreuse : 2 spectacles vendus ce qui a généré un excédent, Commune s'étant toutefois désengagée pour 2024 par manque de moyens ; à réactiver en 2025
- So French au Prisme en juin. Fréquentation moyenne voire faible avec du déficit financier
- Festival Blanche de Castille à Poissy déficitaire également
- Seconde édition de théâtre à la ferme dans 4 lieux prévus. Cependant annulation à la ferme des Mousseaux à cause de la canicule. Une subvention de 1 500 € obtenue de la CASQY
- Le 10 septembre à la Verrière (au Scarabée obtenu gracieusement) a eu lieu la seconde Journée de rentrée en présence de Sarah PEPE ; manifestation appréciée des adhérents
- 3^{ème} édition de Coups de Théâtre à Houdan qui a généré des excédents

Suite à nos démarches, 2 troupes supplémentaires à Versailles pour le Mois Molière. L'année prochaine, tentative pour inclure une 3^{ème} troupe.

Les démarches auprès des élus locaux ont continué mais cela s'avère fort difficile sauf en ce qui concerne le Théâtre à la ferme.

Sélection du masque d'Or IDF :

- 6 troupes yvelinoises candidates
- 2 retenues et 1 programmée
- 1 finaliste interrégional : La Mansonnière avec « Chat en poche »

Formation : 2 stages au 1^{er} trimestre

1 journée « Trac mon ami », séquence difficile à remplir. Par contre, la Journée d'Immersion aux Amandiers co-portée avec le CD 92, s'est très bien déroulée et est plébiscitée.

Adhésion à la baisse fin 2023 : 48 troupes adhérentes contre 51. Par ailleurs ce qui n'est pas nouveau, le territoire allant des Mureaux au Mantois n'a pas de compagnie affiliée. Une démarche sera à faire.

A améliorer : bibliothèque et site internet

Notre bibliothèque serait mutualisable avec potentiellement celle du Val d'Oise qui dispose de 14 000 titres référencés. Le CODEVOTA avait des salariés et touchait une forte subvention. L'idée serait d'avoir une bibliothèque régionale. Problème de pérennité car il faut une personne physique pour s'en occuper.

Site internet : Michel Jollit est depuis toujours le prestataire rémunéré qui gère le site (300 € par an). Le problème est de savoir qui va s'en occuper en cas de « reprise ». Catherine Pontois s'occupe du sien et fait valoir des connaissances en la matière.

Ferme du Mousseau – échoppe n°1
23, route du Mesnil
78990 ELANCOURT
tél : 06 80 88 71 08
cd78@fncta.fr
www.codatyv.fr

agrément
jeunesse
et
éducation
populaire
n° 78806



PRÉFET DES YVELINES
Direction Départementale
de la Cohésion Sociale



CODATYV

Comité Départemental d'Animation et de Théâtre
des Yvelines



François dit par ailleurs qu'il faut que ce soit complémentaire de la newsletter et Facebook. Il est indispensable pour Sylvie de mettre à jour régulièrement les actualités. Catherine répond positivement à la demande d'implication de François ; le CA sera amené à examiner la seconde personne volontaire (binôme) pour la refonte du site.

Le rapport moral et d'activités 2023 est adopté à l'unanimité.

2. Rapport financier 2023

Alain remercie Marilisa d'avoir pris en charge l'établissement final des documents financiers (Compte de résultats et bilan). Le tableau correspondant est présenté et commenté par Alain.

Le compte de résultat affiche au 31/12/2023 un excédent de 1 506,64 €. Le résultat de l'année dernière (au 31/12/2022 moins 2 912, 81 €) n'était pas vraiment le reflet de la réalité, selon Alain, car notamment lié au financement de la démarche éco-spectacle certes subventionnée en 2022 par l'Etat et l'URIF.

Le Bilan au niveau de l'actif à fin 2023 indique la somme de 27 154, 99 € contre un an avant la somme de 30 800, 75 €, soit une différence négative de 3 645, 76 €. Alain souligne qu'on est quelque part « pris entre 2 feux » et fait valoir que les événements déficitaires d'un point de vue financier, sont intrinsèques à notre mission. Force est de constater que la programmation soutenue en 2023 a généré des « pertes ». Néanmoins, les sommes placées permettent d'y faire face.

Françoise Caudal rappelle que des frais de régie, de sureté et de sécurité incendie sont de plus en plus souvent facturés aux troupes. Ces dépenses ne tiennent pas compte des recettes potentielles des compagnies. Par ailleurs, les représentantes des Arches (Louveciennes) soulignent que les salles vont devenir payantes également pour les amateurs. D'où un constat partagé : la culture n'est une priorité pour les décideurs publics municipaux. Pour contrecarrer cette situation, François propose donc de « mettre le paquet » au niveau des demandes de subventions publiques.

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

3. Approbation du PV de l'AGO de 2023, des rapports et quitus au Bureau

Après un bref balayage du PV de la dernière AGO de 2023, le document est approuvé à l'unanimité. Quitus est également donné au Bureau à l'unanimité.

4. Perspectives 2024 dont budgétaires

En termes d'événements diligentés par le Comité on peut citer :

- Jouars-Pontchartrain, Côté Courtes - Côtés Scènes (10 mars dernier)
- Poissy : Les Cartes Blanches de Castille en mai
- Coups de théâtre à Houdan en novembre

Ferme du Mousseau – échoppe n°1
23, route du Mesnil
78990 ELANCOURT
tél : 06 80 88 71 08
cd78@fncta.fr
www.codatyv.fr

agrément
jeunesse
et
éducation
populaire
n° 78806



PRÉFET DES YVELINES
Direction Départementale
de la Cohésion Sociale



CODATYV

Comité Départemental d'Animation et de Théâtre des Yvelines



De même, le Comité entretient des relations constructives et respectueuses des choix faits par les organisateurs des manifestations yvelinoises suivantes :

- La Ronde des théâtres aux Essarts le Roi
- Festival de Saint Arnoult en Yvelines
- Festival Mort de Rire à Saint Cyr l'Ecole

Par ailleurs, les relations avec les villes de Versailles et Suresnes sont tout à fait positives et permettent de faire progresser nos sollicitations et préoccupations.

Françoise Caudal nous informe de l'ouverture d'une salle à Châteaufort et se demande ce qui va s'y passer (environ 150 places).

François a démarché en pure perte Feucherolles de son côté.

Pour 2024, la 3^{ème} édition « Théâtre à la ferme » avec 5 lieux partenaires est notamment référencée par la FNCTA. 4 200 € de subventions ont été demandées (FDVA 2 et CASQY). François est optimiste, cet événement étant très suivi et fort apprécié des décideurs publics en particulier. Pauline la fille de Catherine refera les affiches cette année encore (Un grand merci pour sa belle contribution).

Le programme du Festival National de Châtillon sur Chalaronne résulte d'une « véritable » sélection ; 3 troupes des Yvelines y seront présentes (Rêve Rouge, Clin d'œil et Baladins de Marly). Grains de Scène et Les JDBL seront aux Escholiers à Annecy. Les Baladins de Marly seront au Festival National de Marseille.

Question ouverte sur l'organisation du futur et hypothétique festival de Maisons Laffitte.

Organisation d'une Journée de Rentrée à Louveciennes (a priori le 22 septembre). Anne Vassalo de la Compagnie des Arches est en attente d'une réponse de la Commune. L'idée est là encore d'avoir un invité artiste. François voudrait demander à Léonore Confino. Marie-Claude se propose de faire une demande auprès du Grenier de la Rémarde l'année prochaine soit en 2025.

François propose de tenter de faire un effort supplémentaire pour donner, dans toute la mesure du possible tout en respectant les choix de chaque adhérent, envie aux troupes de se confronter à des textes contemporains plus exigeants. Dans les Yvelines, il lui semble que l'on est plus dans le divertissement par rapport à Paris et les Hauts de Seine voire l'Essonne. Il s'agit d'une simple remarque.

Le Budget 2024 est présenté de manière synthétique. Le fait de ne pas avoir de salarié constitue une dépense ou charge en moins ; cela est « bien et rassurant ».

Les dépenses sont essentiellement :

- Les indemnisations des troupes programmées et les droits d'auteur correspondants
- Le défraiement des intervenants des stages
- La communication (affiches,...)

Ferme du Mousseau – échoppe n°1
23, route du Mesnil
78990 ELANCOURT
tél : 06 80 88 71 08
cd78@fncta.fr
www.codatyv.fr

agrément
jeunesse
et
éducation
populaire
n° 78806



PRÉFET DES YVELINES
Direction Départementale
de la Cohésion Sociale



CODATYV

Comité Départemental d'Animation et de Théâtre
des Yvelines



- Les pots après les spectacles

Les principales recettes sont :

- Les Chapeaux
- Les subventions publiques

Pour mémoire, les stages sont déficitaires.

Lydie souligne qu'Aubergenville (La Nacelle) n'est peut-être pas judicieux compte tenu du coût de la location (900€ a minima).

Alain repose la question : chapeau ou billetterie ? François rappelle que la question a été tranchée au dernier CA et qu'il convient d'évoquer ces questions lors du CA. Par principe, on repasse aux entrées payantes sauf désidératas exprimés localement (Houdan, Théâtre à la ferme notamment).

Les perspectives 2024 ainsi que le projet de budget 2024 sont approuvés à l'unanimité.

5. Nouveau logo et modification des statuts (prochaine AGE)

De nouveaux logos ont été adoptés par la Fédération et sont à décliner sur tous nos supports.

Modification des statuts. Compte tenu d'une marge rédactionnelle fort réduite, François se propose de se baser sur ceux du comité de Paris. Le vote aura lieu en juin soit le 21 lors d'une AGE. Alain souligne l'absence de projets (ou objets) clairement mentionnés au niveau du statut de la fédération.

6. Elections d'administrateurs

Il est pris acte de la démission de Catherine Baudat. Pour la remplacer, nous avons reçu notamment la candidature d'Elizabeth De Dumast de la Compagnie des Arches (Louveciennes). Les deux autres sortantes sont Joëlle Devaux et Marilisa Teixeira. Les 3 candidates précitées, au poste d'administratrice, sont élues à l'unanimité. Marilisa Teixeira devra toutefois adhérer à une troupe avant la prochaine Rentrée.

Pour l'URIF, il faudrait 2 délégués en plus du Président (3 fois par an un CA à Paris plus une AG ; intéressant selon François et Joëlle). Les réunions ont lieu le samedi matin. Outre le maintien de Lydie Vertuel dans cette fonction, élection à l'unanimité de Sylvie Cens comme représentante du Comité à l'URIF.

7. Questions diverses

Plus personne ne demandant la parole, et l'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance.

La Secrétaire

Ophélie MURET

Le Président

Ferme du Mousseau – échoppe n°1
23, route du Mesnil
78990 ELANCOURT
tél : 06 80 88 71 08
cd78@fncta.fr
www.codatyv.fr

agrément
jeunesse
et
éducation
populaire
n° 78806



PRÉFET DES YVELINES
Direction Départementale
de la Cohésion Sociale